Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 30 (1892)

Heft: 31

Artikel: [Anecdote]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193081

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

il aurait aujourd'hui une véritable bellemère et son bonheur serait assuré.

- Quelle mine de possédé, m'écriaije, en le voyant.
- Ah! mon ami, balbutia-t-il, si tu savais!...
- Parle. Je suis ici pour t'écouter, te consoler, te sauver si c'est possible.

Il poussa un profond soupir.

- Qui m'eût dit cela l'année dernière ? ajouta-t-il.

J'avais rencontré à Bordeaux deux petites créoles, qui venaient de débarquer, une veuve et sa fille. En les voyant, mon ami, on songeait à cette annonce fallacieuse: Mère et fille sont sœurs! Veuve à 28 ans, madame Diamanty venait] à Paris. Il lui avait fallu trois ans pour mettre ordre à ses affaires. Elle n'en avait pas trente-deux quand je la vis pour la première fois, et sa fille, mon épouse actuelle, venait d'atteindre sa seizième année. Je suis resté plus d'un mois sans savoir si j'aimais la mère ou si j'étais fou de la fille ; je les faisais danser tour à tour ; l'une et l'autre prenaient indifféremment mon bras. Madame Diamanty est la femme la plus gaie, la plus aimable, la plus alerte qu'on puisse rencontrer.

- Alors, de quoi te plains-tu?
- Je me plains de cela, précisément. Ah! que n'ai-je une belle-mère comme les autres, revêche, accariâtre, me faisant à chaque instant la morale!...
 - Je ne comprends pas du tout.
- Tu vas comprendre. « Madame, lui dis-je un soir, quand vous remariezvous?
 - Jamais, répondit-elle.
 - Mais mademoiselle votre fille?
- Ma fille se mariera, parce qu'il faut faire comme tout le monde. J'ai payé mon tribut, elle doit en faire autant.
- Alors, si je vous demandais sa main?
- Je crois que vous lui plaisez, et je ne ferais aucune difficulté de vous l'accorder. Quel âge avez-vous?
 - Trente-trois ans.
- On aura vu rarement un gendre plus âgé que sa belle-mère.
- Oh! vous n'êtes pas une belle mère,
- En effet, le rôle me conviendrait peu.
- Vous êtes et vous resterez la sœur de ma femme.
 - C'est convenu. »
 - Et tu as épousé?
- J'ai épousé la plus délicieuse créature que l'on puisse rêver.
 - Et la mère?
- La mère est restée ce qu'elle était, rieuse, enjouée, avide de plaisirs. Souvent ma femme passerait la soirée à la maison, au coin du feu; mais ma bellemère veut aller au bal, au théâtre. Il faut que sa fille sorte pour l'y conduire...

et moi aussi, par conséquent. Si je risque parfois une observation, madame Diamanty me répond d'un ton fàché:

- Mais, mon ami, vous êtes un petit vieux! Si je vous avais cru si grave, je ne vous aurais pas adopté pour gendre!... Je suis jeune, moi, je m'amuse... Restez chez vous, si cela ne vous convient pas!...

Marcelin leva les yeux au ciel et continua:

- Elle monte à cheval tous les matins. L'hiver, il faut la conduire à Monaco; l'été, à Dieppe, à Trouville... Elle est abonnée aux mercredis du cirque... Elle va au bal six fois par semaine... Elle ne fait que rire et que chanter...
 - Cela passera avec l'àge.
- Avec l'âge! tu es bon, toi. Puisque j'ai dix-huit mois de plus qu'elle... Mais ce n'est pas tout... Tu comprends qu'avec sa beauté, ses allures, ce genre de vie, elle a un grand nombre de soupirants. L'un d'eux, le vicomte de Malefer, est continuellement sur ses talons. J'ai cru devoir faire quelques observations au vicomte, qui s'est écrié: « Monsieur, si vous pensez que j'aie été assez heureux pour compromettre votre belle-mère, n'hésitez pas à m'accorder sa main. J'en suis fou, et elle me désespère!... »
- Eh bien! as-tu plaidé pour le vi-

Marcelin fit un haut-le-corps.

- Le mariage, dit-il, comporte une dot et des espérances. Mon rôle est d'empêcher madame Diamanty d'avoir des enfants qui viendraient rogner la part de ceux que je compte avoir moi-même... et non de la pousser à une nouvelle union qui dépouillerait ma femme.
 - J'avoue que la situation est difficile.
- Et cette évaporée, cette folle, me rit au nez quand je veux parler sérieusement. Hier, j'avais amené la conversation sur les devoirs des parents, quand elle m'interrompit par un bâillement accentué.
 - Vraiment?
 - Et sais-tu ce qu'elle m'a dit?
 - Quelque chose de drôle?
- Elle m'a dit, en me tournant le dos: « Mon gendre, vous êtes une véritable belle-mère!»

Cllião qu'on ne pão pas carottã.

Lài a tant dè fins retoo dein lo mondo, que lè pe mâlins, tot rusâ que sont, sè pâovont onco laissi férè la quiua, à mein que ne satsont preindrè lao précauchons à l'avanço.

On gaillà qu'avâi fauta d'on remîdo po on malado, va lo queri tsi l'apotiquière, iô trâovè lo comi, que lâi preparè l'afférè. Cein cotàvè on franc dix. Lo gaillâ baillè onna pîce d'on franc et onna pîce dè dix centimes, et s'ein va. Quand l'est vïa et que l'appreinti apotiquière vào ludzi

l'ardzeint po l'einfatà dein lo perte qu'est su la trablia, s'est démaufià d'oquiè; l'a prâi lo franc po lo vouâiti et l'a vu que l'étâi faux.

- Tè preignè pi lo comerce! se fe.
- Qu'âi-vo à djurâ dinsè? lâi fâ l'apo tiquière qu'arrevâvè justameint âo mémo momeint
- Y'é, repond l'autro, qu'on tsancro d'individu m'a bailli on faux franc.

— Qu'a-te atseta?

Lo comi lâi espliquè lo remîdo que l'a du lâi bailli.

- Et diéro lài âi-vo fé pàyi!
- On franc dix.
- La pîce dè dix centimes est cllie bouna?
- Oï, repond lo comi, ein la faseint zonnâ su la trablia.
- Eh bin, fà l'apotiquière, n'ia pas tant de mau; y'a onco cinq centimes de

---- drags water to be selected in Entendu à la gare de Lausanne:

Le mari. - Voyons, ma chère, ne désole pas. Dans huit jours je serai de retour: une semaine est bientôt passée, Voyons, voyons, un peu de raison; ne pleure pas comme ça.

La femme. — Hi! hi! c'est plus fort que moi... Au moins, tu m'écriras?

Le mari. - Je t'écrirai, sois tranquille.

La femme. - Tous les jours, tu me le

Le mari. - Tous les jours, c'est entendu. Allons, au revoir. La femme. — Hi! hi! Embr... Hi! hi!

hi! embrasse-moi encore.

Le mari. - Bon! avec toutes tes embrassades, voilà le train parti!

- La femme (passant subitement de larmes à la fureur). - Parti! Tu l'as laissé partir! Je te reconnais bien là! Tu ne pouvais pas faire attention, gros bêta!

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE Amédés Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Villé de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg ifr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,—.— Canton de Genève 3 % à fr. 103.5 De Serble 3 % à fr. 79,—.— Bari, à fr. 58,—.— Bari, à fr. 58,—.— Milan 1861, à fr. 38,—.— Milan 1861, à fr. 38,—.— Milan 1864, à fr. 38,—.— Milan 1864, à fr. 41,50.— Venise, à fr. 25,50.— Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,—.— Bons de l'Exposition à fr. 6,50.— Croix-blanche de Hollande, à fr. 13 50.— Tabacs serbes, à fr. 12,—. Port à la charge de l'achteur. Nous procurons également, aux cours dujour, fous autres titres.—J. DIND & Ce, Ancienne maison J. Guilloud.— 4, rue Pépinet, Lausanne.— Succursale à Lutry.— Téléphone.— Administra on du Monite de Visisse Les l'ir 1/28 Financiers.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD